

Linda Guerry

Préface de Françoise Thébaud

# Le genre de l'immigration et de la naturalisation



ENS ÉDITIONS



COLLECTION SOCIÉTÉS, ESPACES, TEMPS

Dirigée par Frédéric Abécassis,  
Myriam Houssay-Holzschuch et Marie Vogel



SOCIÉTÉS, ESPACES, TEMPS

# Le genre de l'immigration et de la naturalisation

L'exemple de Marseille  
(1918-1940)

Linda Guerry

Préface de Françoise Thébaud

ENS ÉDITIONS

2013

*Éléments de catalogage avant publication*

Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille (1918-1940) / Linda Guerry ; préface de Françoise Thébaud – Lyon : ENS Éditions, impr. 2013. – 1 vol. (310 p.) : couv. ill. ; 23 cm – (Sociétés, espaces, temps, ISSN 1258-1135)

Bibliogr. : p. 283-303.

ISBN 978-2-84788-342-8 (br.) : 26 EUR

Illustration de couverture : Placement féminin. Les préposés en rapport avec le public. Photographe : Fernand Detaille. Archives départementales des Bouches-du-Rhône (10 M 84).

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.

© ENS ÉDITIONS, 2013  
École normale supérieure de Lyon  
15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

ISBN 978-2-84788-342-8

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

BIT	Bureau international du travail
CGT	Confédération générale du travail
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CIF	Conseil international des femmes
CNFF	Conseil national des femmes françaises
IMS	International Migration Service
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
LDH	Ligue des droits de l'homme
SDN	Société des Nations
SGF	Statistique générale de la France
SGI	Société générale d'immigration
SIAE	Service international d'aide aux émigrantes
SMOA	Service de la main-d'œuvre agricole
SMOE	Service de la main-d'œuvre étrangère
SSAE	Service social d'aide aux émigrants
UDU	Union départementale des unitaires
YWCA	Young Women's Christian Association





---

## Préface

---

Issue par sa mère d'une famille de migrants espagnols, résidant actuellement à Montréal après avoir longtemps fréquenté les archives des Bouches-du-Rhône et de la ville de Marseille, Linda Guerry propose là un très beau livre issu de sa thèse de doctorat soutenue à l'université d'Avignon. Il n'est pas encore fréquent en France d'afficher d'emblée le terme de genre et le titre choisi inscrit l'ouvrage dans les problématiques les plus récentes de l'histoire des femmes et de celle de l'immigration. Son auteure, en effet, ne propose pas une histoire des immigrantes italiennes ou espagnoles à Marseille entre 1918 et 1940, mais une histoire sociale et genrée des politiques nationales d'immigration et de naturalisation, et des pratiques administratives locales qui les mettent en œuvre. Ces politiques et ces pratiques sont influencées par les représentations individuelles et collectives de l'étranger et du corps national ; elles sont aussi fluctuantes selon la conjoncture économique et l'échelon administratif concerné.

Pour rendre compte de la complexité des processus et proposer une synthèse éclairante, Linda Guerry a su marier les approches qualitatives et quantitatives, opérant un impressionnant travail d'échantillonnage et de statistique, après la consultation de milliers de dossiers qui côtoient de nombreuses sources imprimées et iconographiques : dossiers individuels de demande de naturalisation par décret et par mariage, lettres d'appel d'étrangers demandant à faire venir des membres de leur famille, requêtes relatives au paiement de la carte d'identité d'étranger.

Le premier chapitre de l'ouvrage analyse les représentations de l'immigration et les modes de comptage des étrangers et des étrangères dans les discours d'expertise, les productions culturelles et les pratiques administratives. S'il n'est pas le plus neuf, il était indispensable à une approche

centrée sur le pays d'accueil, ces représentations ayant des effets de réel sur les politiques et les pratiques. Il souligne par ailleurs la plasticité des catégories statistiques. Les deux chapitres suivants observent, avec une temporalité fine qui souligne notamment les effets de la crise de 1926-1928 à Marseille, les formes sexuées d'intégration et d'exclusion par le travail. Ils montrent également la complexité des relations de travail, par une remarquable étude de cas sur le quartier de la Capelette où travaille dans des usines-internats textiles une main-d'œuvre féminine surexploitée, recrutée et bien souvent employée par des compatriotes d'Italie. Ils évoquent enfin la procédure déjà existante de regroupement familial, désignée alors par l'expression « introduction de familles rejoignantes » ou « réunion des familles ». De fait, la famille des migrants est perçue différemment selon l'époque et l'observateur, signe de l'« invasion » dont souffre la France ou source d'enfants et moyen de stabilisation des étrangers.

Particulièrement stimulant, le dernier tiers de l'ouvrage présente le cadre législatif et s'interroge sur le genre de la naturalisation : qui l'obtient par décret ou par mariage, à quel moment et pourquoi ? Citons là trois exemples pris au fil des pages. L'avis favorable accordé à la demande d'un couple espagnol, père et mère de six enfants mineurs (trois garçons et trois filles), est ainsi formulé par les services de la Préfecture : « J'estime, en raison de l'apport intéressant que constitue cette famille d'étrangers pour la collectivité française, qu'il y a lieu de leur accorder la naturalisation avec remise de 9/10 des droits de Sceau. » De son côté, le réfugié arménien A. P. a moins de chances car « ni lui, ni son épouse ne parlent notre langue, et ne paraissent susceptibles d'assimilation pour le moment. Les 4 enfants ne sont encore que peu assimilés ». Quant à l'Italienne Jeanne D., dont la trajectoire migratoire (multiples lieux de résidence, nombreux emplois occupés, situation matrimoniale complexe) ouvre la conclusion de l'ouvrage, elle se voit accorder la naturalisation en 1937, après deux refus antérieurs, pour pouvoir divorcer de son mari italien et épouser son concubin français mutilé de guerre. Derrière les dossiers consultés, il y a des vies d'individus, hommes et femmes. Linda Guerry ne les oublie pas ; elle montre que les femmes ignorent parfois les démarches administratives et sont plus souvent « sans papiers » que les hommes ; elle souligne que les immigrés, hommes et femmes, ne sont pas que des victimes des politiques d'État ou des agents de la chaîne administrative, qu'ils ont des stratégies déclaratives (parfois inspirées par des agences montées par des compatriotes), qu'ils savent pour certains obtenir gain de cause.

Le travail présenté confirme des caractéristiques des dernières décennies de la Troisième République, qui ont été dégagées à partir d'autres thématiques, notamment l'obsession nataliste et la volonté de « nationaliser » les

femmes au service de la patrie combattante ou du repeuplement. Il montre aussi un nouveau visage de la période, celui d'une France qui met en place une politique de gestion de l'immigration et de la main-d'œuvre étrangère, qui a besoin du travail des migrants hommes et femmes (ces dernières dans la domesticité, le salariat agricole ou le textile), qui s'intéresse à la fécondité des migrantes (italiennes notamment). Finalement, les critères de naturalisation déclinent la rhétorique genrée de l'« impôt du sang », sur le champ de bataille ou par la maternité, car on devient Français ou Française si on a des fils qui feront leur service militaire ou si on est un jeune homme prochainement incorporé. Les sources consultées (dossiers de naturalisation et sources imprimées) disent avec une grande crudité le principe utilitariste mis en œuvre : « demande dépourvue d'intérêt », « apport intéressant », « individu indésirable ». Les sources disent aussi la xénophobie croissante de l'État et des Français, dont témoigne notamment la réforme de 1938 qui supprime pour les femmes d'origine étrangère l'acquisition automatique de la nationalité française par mariage. À ce propos, des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et du Bureau du Sceau avaient repris l'argument féministe de l'égalité entre hommes et femmes, pour restreindre le droit de la nationalité, alors que le Code civil napoléonien prévoyait dans tous les cas – étrangère épousant un Français, Française épousant un étranger – que la femme « suit la nationalité de son mari ». Onze ans auparavant, la conjonction de revendications féministes anciennes sur l'égalité des sexes en matière de droit de la nationalité et du poids des natalistes soucieux d'augmenter la population nationale avait conduit à inscrire dans la loi du 10 août 1927 que « la femme française peut conserver sa nationalité ». Là encore, cette conjonction a priori curieuse a déjà été notée par les recherches sur l'émergence de l'État providence, notamment à propos de l'adoption de mesures de protection de la maternité.

Œuvre d'histoire, le livre de Linda Guerry sera utile également aux disciplines qui travaillent sur les migrations contemporaines, rappelant que des cas de figures considérés comme récents ont bien existé antérieurement : femmes migrant seules, femmes migrantes pourvoyeurs économiques de leurs familles, regroupement familial. Il sera enfin une lecture salutaire pour tous, à l'heure où, de nouveau, les questions d'immigration et de naturalisation hantent le débat politique. Inscrit dans l'historiographie et les questionnements de son temps, il interdit l'usage rhétorique et politique d'un passé « heureux », que ce soit celui d'une France accueillante à l'étranger ou celui d'un pays qui ne connaissait pas l'immigration et pouvait vivre dans l'entre soi. Avec rigueur, il dissèque les facteurs et les acteurs, petits et grands, des politiques d'immigration et de naturalisation, croise l'individuel et le collectif, le local et le national, les représentations, les lois et les

pratiques administratives. Pour notre plaisir de lecture et une meilleure compréhension des processus migratoires et de la construction de l'État-nation français.

Souhaitons que ce travail de qualité ouvre à son auteure les portes de l'Université ou de la Recherche, en France ou ailleurs. Il est la première pierre d'un projet plus vaste d'approche genrée des politiques migratoires et de naturalisation dans une perspective transnationale. Ce projet novateur explore actuellement les multiples facettes de l'International Migration Service, organisation féminine issue de la philanthropie qui devient, au cours des décennies 1920 et 1930, un réseau transnational développant une expertise sur les migrations, mettant en œuvre une vaste action sociale auprès des migrants et se déployant sur la scène internationale, auprès du Bureau international du Travail ou de la Société des Nations. Là encore seront mis au jour des acteurs du social jusque-là négligés et l'*agency* de femmes qui circulent, écrivent, côtoient des lieux d'influence et transforment le monde. Une autre façon de croiser histoire des migrations et histoire des femmes et du genre...

Françoise THÉBAUD  
Professeure émérite d'histoire contemporaine,  
Université d'Avignon

Carte 1 : Carte de localisation. Marseille



Linda Guerry, 2008

Source : Archives municipales de Marseille, 102 Fi 12, Plan de la ville de Marseille, *L'Indicateur marseillais* (1931)

Carte 2 : Carte de localisation. Les Vieux-Quartiers de Marseille



Source : Archives municipales de Marseille, 102 Fi 12, Plan de la ville de Marseille, *L'Indicateur marseillais* (1931)

---

## Introduction

---

Depuis les années 1990, la part féminine de l'immigration est de plus en plus éeolue. La féminisation des flux migratoires est soulignée ; les problèmes particuliers que rencontrent les femmes dans l'immigration sont dénoncés par des associations : par exemple, la prégnance du cadre familial dans l'accès au séjour, le manque de reconnaissance du statut de travailleuses, la situation des immigrantes face aux lois et coutumes des pays d'origine, la question du droit d'asile pour les femmes persécutées. Cette présence de la figure de l'immigrante dans l'espace public n'est en réalité pas nouvelle : c'est à partir du milieu des années 1970 que « les femmes immigrées », alors désignées comme telles, sortent de l'ombre. L'année 1974 voit le développement de travaux sur le sujet (Taravella 1984). L'explication généralement avancée de cette soudaine visibilité est celle du regroupement familial : la fermeture des frontières à l'immigration de main-d'œuvre aurait entraîné la féminisation des flux<sup>1</sup>. Mais, comme l'a souligné la sociologue Mirjana Morokvasic (2008), « la visibilité des femmes en migration n'est pas corrélée à leur présence ». En effet, les données chiffrées de l'administration française montrent que l'augmentation du nombre d'entrées au titre du « regroupement familial » se situe en réalité de 1961 à 1971<sup>2</sup> avec pour cette dernière année un pic plus jamais atteint ensuite. C'est donc surtout une

- 1 Rappelons que dans le cas français la suspension de l'immigration décidée en juillet 1974 par le gouvernement s'étend aussi aux familles jusqu'en mai 1975. En avril 1976, un décret réglemente les conditions dans lesquelles les « travailleurs étrangers » peuvent être rejoints par leur famille, puis, en novembre 1977, un nouveau décret limite le regroupement familial aux membres de la famille qui ne demandent pas l'accès au marché du travail. Suscitant des protestations, ce décret est finalement annulé en décembre 1978.
- 2 Office des migrations internationales, *OMISTATS*, 2003.

nouvelle orientation étatique de la politique d'immigration qui rend visibles les immigrantes et conduit à une prise de conscience de l'installation des « travailleurs immigrés » accompagnés de leur famille.

Des sociologues abordent alors la question des immigrantes par la problématique de « l'insertion » mais s'élèvent aussi contre les idées reçues (Taboada-Leonetti et Levy 1978). En effet, le féminisme dit de la « seconde vague » n'est pas sans influence sur ces chercheuses qui vont à l'encontre du stéréotype de l'immigrante mère de famille, inactive et analphabète (Morokvasic 1984). De leur côté, l'histoire de l'immigration s'est peu intéressée aux femmes et l'histoire des femmes a peu pris en compte le phénomène d'immigration<sup>3</sup>. En dépit de leur volonté commune de déconstruire un certain discours sur la nation française et de remettre en cause la réalité du principe universel, ces deux champs disciplinaires ne se sont pas rencontrés. De rares recherches centrées sur un groupe particulier ont abordé la part féminine de l'immigration, comme, par exemple, les travaux de Janine Ponty sur l'immigration polonaise (1981 et 1988). L'histoire des femmes a, quant à elle, abordé le phénomène des migrations dites « internes » par le biais de l'étude du travail des femmes<sup>4</sup>. Cependant, au sein de l'historiographie française, les études sur les immigrantes sont quasiment inexistantes au cours des décennies 1980 et 1990 dans un pays qui fait pourtant figure de zone d'immigration majeure depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et compte une part considérable de femmes étrangères dans ses recensements : de 1861 (date à partir de laquelle la comptabilité des étrangers distingue les hommes et les femmes) à 1999, les étrangères représentent plus de 38 % des étrangers recensés.

Aux États-Unis, autre grand pays d'immigration, s'il existe de nombreuses publications sur les immigrantes, celles-ci restent des figures marginales de l'histoire de l'immigration et de l'histoire des femmes. En effet, l'usage de catégories d'analyse particulières favorise peu l'émergence de recherches sur les immigrantes : les historiens de l'immigration utilisent la catégorie de nationalité, d'ethnicité ou de religion tandis que l'histoire des femmes emploie plutôt la catégorie de classe sociale. Les *women* ou *ethnic studies* utilisent quant à elles les catégories de *race* ou d'*ethnic minority* (Gabaccia 1991). Cependant, en contraste avec l'indigence française, des travaux sur les immigrantes sont publiés au cours des décennies 1980 et 1990 (notamment Diner 1983, Glenn 1991, Cohen 1992) et des ouvrages de synthèse sont édités (par exemple, Gabaccia 1994). Stimulées par la

3 Sur la problématique femmes et genre dans l'histoire de l'immigration et les premières approches en sociologie, voir Guerry (2009).

4 Je reviendrai plus précisément sur cette historiographie dans le chapitre 3 de cet ouvrage.



recherche sur le transnationalisme, la citoyenneté, les mémoires et récits de vies, de nouvelles recherches historiques sur les immigrantes ont été récemment publiées (voir le bilan historiographique de Gabaccia et Ruiz 2006). Néanmoins l'histoire des femmes dans l'immigration, et en particulier dans le cas français, reste encore aujourd'hui largement méconnue malgré les appels lancés par quelques historiennes (Brive 1988, Green 1998a).

Pour aborder la question de l'immigration, plusieurs approches sont possibles : l'on peut étudier les migrations en analysant les causes des départs, les trajectoires, les réseaux, les sociabilités des migrants ou bien s'intéresser aux regards que la société d'accueil porte sur le phénomène d'immigration et analyser les pratiques qui en découlent, par exemple, l'intervention étatique dans ce domaine. Mon choix s'est porté sur cette dernière approche, et l'objet de cet ouvrage est d'interroger la catégorie de genre dans les phénomènes d'exclusion et d'intégration des immigrants et des immigrantes à différents niveaux : les discours et représentations, le marché du travail et l'acquisition de la nationalité française. Dans le sillage des recherches sur les pratiques administratives, le façonnement des catégories et la construction sociale de l'immigration<sup>5</sup>, ce travail s'inscrit dans le champ de l'histoire sociale du politique et de l'histoire politique des populations<sup>6</sup>. Cette approche sociale des politiques d'immigration prend davantage en compte le rôle des représentations, les acteurs des politiques et leurs pratiques ainsi que les interactions avec les individus concernés ; elle permet aussi l'analyse des processus de transformation d'un fait social en enjeu dans des contextes particuliers (*Agone* 2008).

À la suite des historiennes américaines qui revisitent l'histoire des politiques d'immigration et de naturalisation dans sa dimension sexuée, j'ai choisi d'articuler cette approche des politiques d'immigration et des populations avec le concept de genre<sup>7</sup>. Si dès les années 1970, ce dernier est exploré par la sociologie et l'anthropologie, l'historienne américaine Joan Scott en propose une nouvelle approche au cours des années 1980. Cette démarche s'inscrit dans une perspective plus politique et culturelle par l'analyse de discours et place la question du pouvoir au centre de la définition du genre. Celui-ci, « catégorie utile d'analyse », est alors considéré comme variable dans l'histoire et produit de rapports sociaux de pouvoir (Scott 1988). Cette nouvelle définition du concept qui propose d'historiciser et de déconstruire la différence des sexes en s'inspirant du postmodernisme

5 Voir par exemple Rygiel (2006), Spire (2005).

6 Sur l'histoire politique des populations, voir Rosental (2006).

7 Le terme et concept est forgé par la médecine et la psychologie américaine au cours des décennies 1950 et 1960 et se diffuse ensuite dans les sciences humaines et sociales. Voir Löwy et Rouch (2003), Bard *et al.* (2004), Thébaud (2007).

et du poststructuralisme a suscité un débat et des critiques au sein de la discipline historique tant aux États-Unis qu'en Europe (il lui est notamment reproché de sortir du terrain de la discipline historique pour entrer dans celui de la philosophie)<sup>8</sup>. Le débat s'est depuis apaisé ; aujourd'hui les usages du concept sont variés et l'approche intermédiaire entre social et culturel semble s'imposer<sup>9</sup>.

Dans le monde anglophone, dès la fin des années 1980 et le début des années 1990, la question du genre commence à être posée dans le champ des études migratoires. Un bilan dressé en 2006 dans *l'International Migration Review*<sup>10</sup> note que les études au départ centrées sur les immigrantes s'orientent depuis peu vers le genre. En effet, à partir des années 2000, de plus en plus d'analyses du phénomène migratoire en sciences humaines et sociales prennent en compte le genre et le considèrent comme un élément constitutif des mouvements de population qui imprègne une variété de pratiques, d'identités et d'institutions de niveaux différents (par exemple, Kofman *et al.* 2000, Pessar et Mahler 2003, Hondagneu-Sotelo 2003).

La prise en compte du genre éclaire l'histoire des migrations dans différents domaines : la variation du ratio hommes/femmes dans les flux migratoires et les facteurs qui les déterminent, la question du travail migrant dans sa dimension sexuée, le transnationalisme en tant que phénomène genré, la dimension démographique de l'immigration (mariage, sexualité), l'émancipation des femmes par l'émigration/immigration, l'aspect genré des politiques et de la loi relatives au droit au séjour et à la citoyenneté, etc.

Au niveau européen, les recherches historiques sur la problématique genre et migrations se sont notamment développées aux Pays-Bas<sup>11</sup>, en Belgique<sup>12</sup> et en Italie<sup>13</sup>. Les migrations dans le cadre de l'Empire britannique sont revisitées par le genre<sup>14</sup>. Dans le cas français, c'est tout

8 Sur ces débats voir Noirielle (1996, p. 144-148), Downs (2004, p. 92-97) et Thébaud (2007, p. 152-165).

9 Thébaud (2007, p. 195) et Downs (2004, p. 187).

10 Dirigé par Donna R. Gabaccia, Katharine M. Donato, Jennifer Holdaway, Martin Manalansan IV et Patricia R. Pessar, ce numéro spécial de la revue (n° 1, vol. 40) est intitulé *Gender and Migration Revisited*.

11 Voir Schrover et Yeo (2010).

12 Plusieurs colloques ont été organisés par le Groupe d'étude sur l'histoire de l'immigration et le Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes de l'Université libre de Bruxelles. Les actes ont été publiés par la revue *Sextant* (2004, 2008, 2009).

13 Voir les recherches de Paola Corti (1990, 1993, 1995, 1996 et 2002), ainsi que plusieurs passages et chapitres consacrés aux femmes et au genre dans la récente synthèse sur l'histoire de l'émigration italienne dirigée par Piero Bevilacqua, Andreina De Clementi, Emilio Franzina (2001).

14 Voir la synthèse de A. James Hammerton (2004).

récemment que des historiennes et des historiens se sont intéressés à la dimension sexuée de l'immigration, comme en témoigne l'organisation d'un colloque sur ce thème en 2006 – qui faisait suite à un séminaire tenu de 2002 à 2004 à l'École normale supérieure de Paris. Intitulé *Histoire, genre et migration (Mondes atlantiques, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, ce colloque international, dont un certain nombre de communications ont été publiées dans divers ouvrages et revues (*Migrance* 2006, Rygiel et Lillo 2007a et 2007b, *Le Mouvement social* 2008, Martini et Rygiel 2009 et 2010, Rygiel 2011), comptait cependant peu d'intervenants français, la recherche dans ce domaine étant encore balbutiante en France.

Souhaitant contribuer à l'étude de cette histoire largement inexplo- rée, j'ai choisi d'étudier le genre de l'immigration et de la naturalisation de novembre 1918 (date du retour à la paix) à juin 1940 (fin de la Troisième République). Cette période ouvre une nouvelle phase dans les politiques d'immigration et de naturalisation à un moment où la France connaît une croissance exceptionnelle du nombre d'étrangers. Entre le recensement de 1921 et celui de 1926, leur taux de croissance est de 59,7 % pour les hommes et de 54 % pour les femmes. Si la part de celles-ci n'est pas plus élevée qu'avant la guerre – elle est même moins importante –, nous ver- rons que les femmes et les familles d'immigrants deviennent au cours des décennies 1920 et 1930 l'objet de préoccupations. Nous verrons aussi que le contexte fluctuant de la période étudiée joue un rôle fondamental dans la conceptualisation de la famille des immigrants et dans la politique de naturalisation, en particulier concernant les femmes.

« Les migrations de masse, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ont surtout été des migrations de travail » rappelle l'historienne Nancy Green (2002, p. 78). Dans cette étude, je croiserai la question du genre et celle du travail des immigrants. Si la figure de l'immigrante travailleuse a peu à peu émergé au sein des sciences sociales à partir des années 1980 (Phizacklea 1983), elle a été bien peu étudiée d'un point de vue historique pour le cas fran- çais<sup>15</sup>. Dans cette recherche, j'ai choisi d'intégrer la catégorie de genre à l'analyse des politiques d'immigration de main-d'œuvre. La France a-t-elle besoin d'une main-d'œuvre étrangère féminine dans les décennies 1920 et 1930 ? Existe-t-il des interactions entre les représentations culturelles du genre et les pratiques des décideurs politiques et économiques, des agents de l'administration, des associations prenant en charge les immigrants et immigrantes ? Les crises économiques que connaît la période ont-elles les mêmes conséquences sur le travail migrant ? Je m'intéresserai aussi à la

15 Sur le travail des femmes immigrées en France, voir Chaïb (2008).

place de la main-d'œuvre étrangère masculine et féminine sur le marché du travail ainsi qu'à la question des contraintes administratives pour les étrangers d'un point de vue genré, dans un contexte où les étrangers ont de plus en plus affaire à l'administration.

Contribution à l'histoire des femmes et du genre dans le champ de l'immigration, cet ouvrage voudrait également participer à la compréhension de la construction de l'État-nation dans une perspective sexuée. Dans le cas français, comme l'a montré Gérard Noiriel, la question de l'immigration ne peut être séparée de celle de la construction de l'État-nation. C'est avec la Troisième République que naît le « problème » de l'immigration au sein de la société française. Le processus de nationalisation de cette dernière mis en œuvre par les républicains se construit en partie sur le clivage national/étranger et l'on trouve déjà, dans les années 1880, les thématiques qui se déploient au cours des décennies 1920 et 1930 : par exemple, l'immigration comme solution à la faiblesse de la natalité française, l'assimilation des étrangers, le service militaire des descendants d'immigrants (Noiriel 2008). La définition républicaine de la citoyenneté française n'est pas asexuée<sup>16</sup> et une analyse historique, par le biais de la question de la naturalisation, permet d'affiner les processus à l'œuvre dans la construction genrée de l'État-nation. Par l'analyse de la politique et de la pratique administrative de la naturalisation, nous verrons que la guerre et la question démographique réactivée par les pertes humaines (masculines) du conflit sont fondamentales pour comprendre les enjeux sexués de la citoyenneté dans la France des décennies 1920 et 1930.

Dans cette étude, j'ai choisi d'articuler les échelles nationale et locale. Pour ce dernier niveau d'analyse, mon choix s'est porté sur une grande ville d'immigration : Marseille. En effet, tout en abordant une question « nationale », j'ai voulu rester au plus proche des pratiques et des acteurs en présence. L'échelle méso de la grande ville correspond à mon approche qui voudrait dépasser « le problème épistémologique » qui oppose la micro-analyse à la macro-analyse pour rapprocher « l'écart entre sources et généralisations » (Green 2002, p. 20). Marseille est un « terrain des sciences sociales »<sup>17</sup> de longue date et reste un lieu privilégié pour étudier la question de l'immigration en raison de l'importance du phénomène dans cette ville-port<sup>18</sup>. Celle-ci connaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un événement important dans

16 L'approche genrée de la nation a suscité un certain nombre de travaux dans le champ de l'histoire des femmes et du genre (par exemple, *Clio. Histoire, femmes et sociétés* 2000).

17 Pierre-Paul Zalió, « Urbanités marseillaises. Marseille, terrain des sciences sociales », *Enquête*, n° 4, 1996, p. 191-210.

18 Sur l'histoire des migrations à Marseille dans la longue durée, voir les quatre volumes dirigés par Émile Témime, *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, Aix-en-Provence,

l'histoire de l'immigration : les « Vêpres marseillaises ». En juin 1881, dans un contexte de concurrence entre la France et l'Italie pour le contrôle de la Tunisie et à l'occasion du retour à Marseille des troupes françaises, des affrontements violents et meurtriers opposent Français et Italiens pendant plusieurs jours. Cet événement marseillais a des répercussions importantes à l'échelle nationale marquant l'entrée en scène du « problème » de l'immigration chez les politiques et les journalistes (Noiriel 2008).

Le terme « immigration » se réfère dans cette étude à la perception du phénomène par la société française des décennies 1920 et 1930, ainsi qu'aux dispositifs mis en œuvre dans la gestion de l'immigration ; il renvoie aussi aux conséquences de la mobilité géographique pour des individus qui entrent dans un pays dont ils n'ont pas la nationalité et se voient attribuer le statut d'étrangers. Les immigrants dont parle cet ouvrage sont le plus souvent des étrangers au sens juridique du terme, et il est parfois difficile de distinguer dans les sources les étrangers nés en France de ceux qui ont effectivement immigré. La plupart d'entre eux sont Italiens, Espagnols ou Arméniens et ont franchi une ou plusieurs frontières, et peut-être même en ont traversé d'autres après un passage en France ou sont partis dans un autre lieu du territoire français. L'analyse porte aussi sur ceux qui restent en France et demandent la nationalité française. Les migrations de coloniaux n'obéissant pas aux mêmes politiques (et ces derniers ayant un statut différent), elles ont été écartées de cette étude qui se concentre avant tout sur les immigrants ayant le statut d'étrangers ; cependant, j'aborderai parfois la question des migrations coloniales.

Je reprends dans cette recherche plusieurs usages du genre recensés par l'historienne Françoise Thébaud (2007, p. 199-205), m'inscrivant dans celui qui « opère un déplacement du groupe à ses composantes et ses différences internes » (p. 202) : il convient en effet de prendre en compte la différence au sein du groupe des immigrants mais aussi parmi les hommes et les femmes et d'analyser l'articulation de la catégorie de genre et de la catégorie nationale. Je proposerai également une approche comparée des représentations d'un masculin et d'un féminin étranger/immigrant et de leur rôle agissant, et je m'interrogerai sur « le principe de partition et [les] significations » (p. 200) d'une division entre masculin et féminin au sein de l'immigration et de la naturalisation.

Dans cette recherche, j'ai voulu toujours comparer les politiques mises en œuvre envers les étrangers et les étrangères et dans la mesure

---

Édisud, 1989-1991. Pour une analyse récente et comparative qui croise gestion de l'immigration et parcours d'immigrants à Marseille et à Lyon dans l'entre-deux-guerres, voir Lewis (2007).

du possible certains parcours d'hommes et de femmes. On trouve malheureusement peu de femmes dans les archives liées au phénomène d'immigration, touchant là une question propre à l'histoire des femmes en général. L'historienne Michelle Perrot souligne ce « silence profond » concernant les femmes dans les archives : l'abondance des images et des représentations contrastant avec le manque d'informations concrètes à leur sujet. Elle insiste aussi sur le caractère asexué des statistiques, un sous-enregistrement des données et un déficit de conservation des traces, ce qui implique, dit-elle, « un usage des sources qu'il faut traquer, lire différemment » (Perrot 1998, p. III-v). Et en effet, j'ai exploré de nombreuses archives concernant l'immigration pour y trouver les femmes.

Ce travail s'appuie sur une analyse critique de sources qualitatives et quantitatives, principalement issues des archives de l'administration préfectorale ; les archives municipales marseillaises contenant quant à elles peu de traces relatives à l'administration des étrangers. Les archives administratives sont précieuses à double titre puisqu'elles renseignent à la fois sur ceux qui les produisent et sur les individus concernés. Même s'il est difficile de rendre compte des interactions entre individus à partir de traces écrites, j'ai tout de même essayé d'analyser les relations entre l'administration et les étrangers (hommes et femmes) à partir de différents types de dossiers les concernant. Aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, les dossiers individuels de demande de naturalisation par décret et par mariage m'ont permis de retracer, quantitativement et qualitativement, à la fois des parcours individuels et des politiques, des pratiques, des discours administratifs, en prenant en compte le genre des individus. Ces dossiers administratifs d'étrangers sont aussi une source précieuse car leur analyse « permet [...] de dévoiler des transformations qui ne sont guère observables si l'on s'en tient à l'évolution de la législation et des structures administratives » (Bruno *et al.* 2006).

D'autres documents traités par le Service des étrangers de la préfecture des Bouches-du-Rhône ont aussi été analysés dans une perspective sexuée<sup>19</sup> : des lettres d'appel (des étrangers demandent à faire venir des membres de leur famille) et des requêtes d'étrangers relatives au paiement de la carte d'identité. Concernant les politiques, les archives départementales mentionnant la question du travail m'ont permis d'explorer le thème de la main-d'œuvre étrangère féminine. J'ai aussi trouvé des informations sur cette question dans les archives du bureau marseillais du

19 Les dossiers d'étrangers relatifs aux cartes d'identité n'ayant pas été conservés dans les Bouches-du-Rhône, je n'ai pu traiter cette source. Je n'ai pas non plus analysé les dossiers d'expulsion déjà étudiés par l'historienne Mary D. Lewis (2007).

Service social d'aide aux émigrants déposées aux archives départementales. Différents rapports de police, circulaires et instructions que l'on trouve dans diverses séries ont également été éclairants. Afin de mieux comprendre les politiques d'immigration et de naturalisation, notamment la politique de naturalisation par mariage, et dans un souci d'articuler l'échelle nationale et l'échelle locale, j'ai consulté des archives du ministère de l'Intérieur (au Centre historique des Archives nationales) et de la direction des Affaires civiles et du Sceau (au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau). Le *Journal officiel* (lois, décrets et débats parlementaires) et le *Bulletin officiel du ministère de la Justice* ont aussi été une source utile. Pour analyser l'aspect quantitatif du phénomène d'immigration dans sa dimension genrée et la place de la main-d'œuvre féminine et masculine sur le marché du travail local, il m'a paru indispensable d'analyser des sources statistiques (publications de la Statistique générale de la France et de la Statistique des étrangers). J'ai également observé le contenu des discours relatifs à toutes ces questions dans des publications de l'époque (discours de savants, d'hommes politiques, de journalistes, de philanthropes) ainsi que les représentations des immigrants et des immigrantes au niveau local dans différentes sources (notamment la presse et les cartes postales).

À partir de la problématique présentée ci-dessus et des sources qui ont permis d'y répondre, j'ai articulé cet ouvrage en cinq chapitres. Le premier analyse la question de l'immigration dans la pensée scientifique, politique et journalistique française de 1918 à 1940, propose une étude des représentations de l'immigration au niveau local (Marseille) et examine le genre dans les procédures de comptage et les flux d'immigration. La question d'une gestion sexuée de la main-d'œuvre étrangère est posée dans le deuxième chapitre, puis, une analyse genrée de la place des immigrants sur le marché du travail marseillais et de parcours individuels fait l'objet d'un troisième chapitre. Les deux derniers chapitres se concentrent sur la question de la naturalisation. J'y analyse, d'un point de vue sexué, la politique et la pratique administrative de cette procédure, en particulier les deux modes d'acquisition de la nationalité française qui connaissent des changements majeurs au cours des décennies 1920 et 1930 : la naturalisation par décret et la naturalisation par mariage.